

### Objectifs :

Suite à un bilan de connaissances et compétences, permettre aux conducteurs (H/F) de :

#### ORGANISATIONNELS:

- Réduire l'impact environnemental
- Réduire les coûts de fonctionnement pour pérenniser l'entreprise
- Connaître le fonctionnement d'un véhicule

#### 2. COMPORTEMENTAUX

- Diminuer les tensions nerveuses du conducteur
- Gérer les autres usagers de la route
- Maîtrise du véhicule, anticipation
- Etre à même de reproduire cette conduite dans la vie quotidienne

#### 3. PEDAGOGIE

- Identifier les points clés de la conduite
- Mettre ces éléments en application
- Protéger la marchandise

### Public concerné et prérequis :

- Conducteur (H/F) de véhicules lourds- Permis de conduire et documents professionnels en cours de validité
- Maîtrise de la langue française

### Qualification des intervenants :

Enseignants titulaires du BEPECASER ou ESCR mention groupe Lourd admis en équivalence et de l'autorisation d'enseigner en cours de validité de plus de 5 ans  
Formateur issu du secteur du transport de marchandises ayant un minimum de 3 ans d'expérience

### Moyens pédagogiques et techniques :

- Supports pédagogiques innovants et accessibles en ligne- Véhicule DAF de dernière génération ou véhicule de l'entreprise
- Outils de mesure et d'analyse ECO MOBILE
- Véhicule équipé d'une prise FMS

### Durée, effectifs :

7 heures.

0 stagiaire.

### Programme :

TRANSPOLE FORMATION

2335 ROUTE NATIONALE Z.A. DU MARTOULET 87380 SAINT GERMAIN LES BELLES

Tél. 0555775450 – administration@transpole-na.fr

SAS au capital de 20000 € – RCS LIMOGES B 911 720 803 – SIRET 91172080300012 – NAF 8559A

### ECO-CONDUITE (permis C - CE)

- Entretien préalable avec le conducteur (H/F) afin d'identifier ses besoins (0h50)
- Selon les besoins de l'entreprise et/ou du conducteur (H/F) : Formation théorique et/ou pratique

Formation théorique (en collectif, en salle) (1h50)

- Analyse des entretiens préalables
- Cours sur les techniques d'éco-conduite
- Echanges autour de ces techniques
- Remise du document "Les règles fondamentales de l'éco-conduite"

Formation pratique (en individuel, en véhicule) (7h00)

- Analyse de l'entretien préalable
- 1ère conduite en autonomie avec relevé des données grâce à la valise Eco-mobil ou l'ordinateur de bord
- Bilan et apports techniques du formateur
- 2ème conduite avec un guidage du formateur et l'appui de l'outil Eco-mobil ou l'ordinateur de bord
- 3ème conduite en autonomie avec l'outil Eco-mobil ou l'ordinateur de bord
- Bilan final et remise du document "Les règles fondamentales de l'éco-conduite"

#### **Modalités d'évaluation des acquis :**

- Echange oral avec le formateur- Grille d'évaluation des compétences au début et à la fin de la formation

#### **Sanction visée :**

- Attestation de présence et de fin de formation

#### **Matériel nécessaire pour suivre la formation :**